

L'urgence de lutter contre les inégalités à l'origine des violences faites aux femmes.

Les violences faites aux femmes constituent la violation la plus fréquente des droits humains.

Alors que la Commission sur le statut des femmes de l'ONU se réunit du 4 au 15 mars à New-York pour débattre sur les violences faites aux femmes, **CARE lutte contre les inégalités sociales, culturelles et économiques qui sont à l'origine de ces violences.**

Des changements structurels sont nécessaires pour stopper ces violences.

Une femme sur trois sera victime de coups, d'abus, de viol ou d'autres formes de violences au cours de sa vie, soit un milliard de femmes à travers le monde. L'OMS a qualifié les violences faites aux femmes de problème de santé publique.

*« Les violences à l'égard des femmes ne comprennent pas seulement les insultes ou les coups mais également **des droits dénigrés, des opportunités limitées et des voix réduites au silence** »,* précise Arielle de Rothschild, présidente de CARE France.

Le suicide l'an dernier de Amina Filali, cette jeune marocaine âgée de 16 ans, forcée d'épouser l'homme qui l'avait violée, l'attentat contre Malala Yousafzai, cette adolescente pakistanaise qui défend le droit à l'éducation des filles, le viol et la mort tragiques de la jeune étudiante indienne en décembre 2012 sont **autant de signes démontrant l'urgence d'impulser des changements structurels, sociaux et culturels pour enrayer ces violences et discriminations quotidiennes à l'égard des femmes.**

*« **Aucune société ne peut justifier un droit à la violence contre les femmes. Pas plus qu'un droit à l'esclavage ou au génocide. Nous ne devons pas nous cacher derrière un relativisme culturel** »,* affirme Philippe Lévêque, directeur général de CARE France.

Le besoin d'un engagement international.

CARE lutte contre les **causes sous-jacentes** des violences contre les femmes : **la négation des droits des femmes et le dénigrement de leurs places dans la société**, grâce à ses programmes de plaidoyer, de sensibilisation, de création d'activités génératrices de revenus pour les femmes.

CARE demande que la lutte contre ces violences, et son préalable qu'est l'égalité entre les hommes et les femmes, deviennent des **priorités de l'agenda de développement post-2015.**

Le respect des droits des femmes, un facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

Sur le 1,3 milliard de personnes qui vivent avec moins de 1,25\$ par jour, 70% sont des femmes et des filles.

*« **Les sociétés ne peuvent prospérer quand la moitié de leur population voit ses droits bafoués** »,* déclare Philippe Lévêque.

Un des arguments les plus efficaces pour convaincre les Etats réticents à appliquer les conventions internationales réside dans une évaluation précise des **coûts inhérents à ces violences**. En 2010, une étude de CARE a ainsi évalué le coût de la violence domestique au Bangladesh à 12,65% des dépenses gouvernementales.

CONTACT MEDIAS : Laury-Anne Bellessa, 01 53 19 89 92, bellessa@carefrance.org

A propos de CARE France : Créée en 1983, l'ONG CARE France fait partie du réseau CARE. En 2012, CARE France a mené plus de 200 projets dans 27 pays.